Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Fleuriste

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2005 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Répartition de la population française par groupe d'âge en 1999** (3 questions) — **Page 3**
2. **Comparaison des pyramides des âges de 2003 et 2050** (2 questions) — **Page 5**
3. **Causes, conséquences et réponses publiques face au vieillissement** (3 questions) — **Page 7**
4. **Évolution de la proportion des 65 ans et plus dans plusieurs pays** (2 questions) — **Page 9**
5. **Analyse d'une publicité pour un camping-car Bavaria** (6 questions) — **Page 10**
6. **Les nouvelles pratiques sociales et culturelles des aînés** (1 question) — **Page 13**
7. **Développement argumenté sur les conséquences du vieillissement** (1 question) — **Page 14**
8. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Fleuriste - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 1-Sujet.pdf

1. Répartition de la population française par groupe d’âge en 1999

Le document 1 présente les effectifs de la population française répartis en cinq classes d’âge, pour un total de 58 520 698 habitants. Les questions demandent de compléter les pourcentages, de représenter graphiquement cette répartition et de déterminer la part des personnes de 60 ans ou plus.

Question 1. Reproduire et compléter le tableau en calculant les pourcentages de chaque classe d’âge, puis arrondir les résultats à la décimale la plus proche.

Classe d’âge	Effectif	Pourcentage
0-19 ans	14 381 440	24,6 %
20-39 ans	16 467 750	28,1 %
40-59 ans	15 193 381	26,0 %
60-74 ans	7 973 216	13,6 %
75 ans et plus	4 504 911	7,7 %
Total	**58 520 698**	**100 %**

Pour chaque classe, le pourcentage est obtenu par le calcul : effectif de la classe divisé par 58 520 698, puis multiplié par 100. Les résultats sont arrondis au dixième de point, comme demandé. La colonne « Nombre en millions » conserve les effectifs exacts du document, malgré son intitulé. Après arrondi, la somme des cinq parts reste égale à 100,0 % : le tableau est cohérent.

Répartition de la population française par âge en 1999

Classe d’âge	Effectif	Pourcentage
0-19 ans	14 381 440	24,6 %
20-39 ans	16 467 750	28,1 %
40-59 ans	15 193 381	26,0 %
60-74 ans	7 973 216	13,6 %
75 ans et plus	4 504 911	7,7 %
Total	58 520 698	100 %

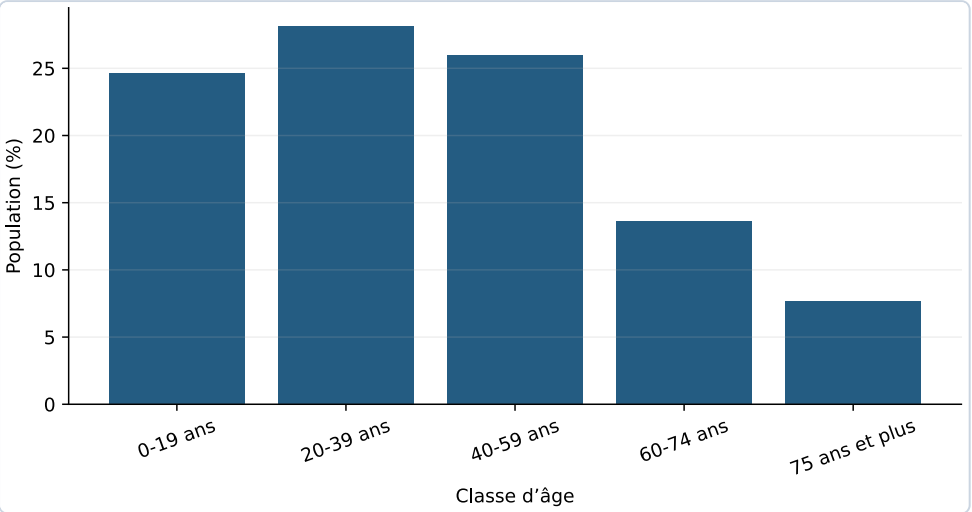
Pourcentages arrondis au dixième.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pourcentages : 0-19 ans, 24,6 % ; 20-39 ans, 28,1 % ; 40-59 ans, 26,0 % ; 60-74 ans, 13,6 % ; 75 ans et plus, 7,7 %.

Question 2. Construire un graphique circulaire ou un histogramme représentant en pourcentage la répartition de la population française par classe d'âge.

Le diagramme en barres représente la part de chaque classe dans la population française de 1999. Les classes d'âge figurent sur l'axe horizontal et leur pourcentage sur l'axe vertical. Les hauteurs des barres reprennent les résultats arrondis du tableau, dans le même ordre. Cette représentation permet de comparer les groupes : les 20-39 ans constituent la classe la plus importante, tandis que les personnes de 75 ans et plus forment la classe la moins représentée.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Parts représentées, dans l'ordre des classes d'âge : 24,6 % ; 28,1 % ; 26,0 % ; 13,6 % ; 7,7 %.

Question 3. Indiquer quelle proportion de la population française représente la part des personnes âgées de 60 ans ou plus en 1999.

Les personnes âgées de 60 ans ou plus correspondent aux deux dernières classes du tableau. Leur effectif total est donc de 7 973 216 + 4 504 911 = 12 478 127 personnes. Pour obtenir leur proportion, on rapporte cet effectif au total de 58 520 698 habitants, puis on multiplie par 100. Le résultat, arrondi au dixième, montre qu'un peu plus d'un habitant sur cinq a au moins 60 ans en 1999.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En 1999, les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 21,3 % de la population française.

2. Comparaison des pyramides des âges de 2003 et 2050

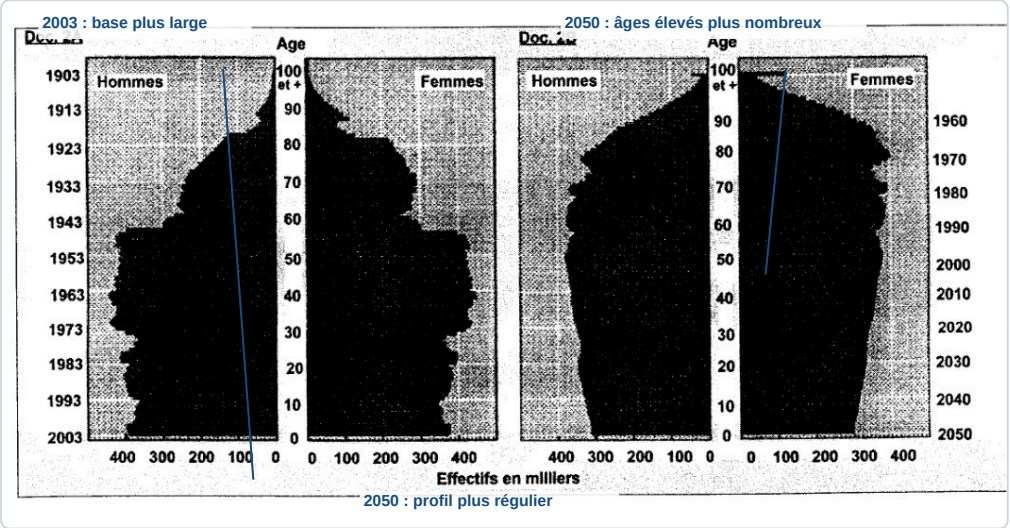
Les documents 2A et 2B présentent les pyramides des âges de la France en 2003 et en 2050, avec les effectifs par âge et par sexe. Il faut comparer leur forme et en dégager la tendance générale de l'évolution démographique.

Question 4. Comparer les pyramides des âges de 2003 et de 2050 en donnant trois différences observées et en justifiant chacune.

Différence	Observation sur les pyramides
Jeunes générations	La base est plus large en 2003 qu'en 2050.
Personnes âgées	Les effectifs aux âges élevés, notamment après 80 ans, sont plus importants en 2050.
Forme générale	La pyramide de 2003 est plus irrégulière, avec un renflement aux âges adultes ; celle de 2050 est plus régulière.

Ces différences se lisent dans la largeur des barres correspondant à chaque âge. Aux âges les plus élevés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les deux projections.

Comparaison des pyramides des âges



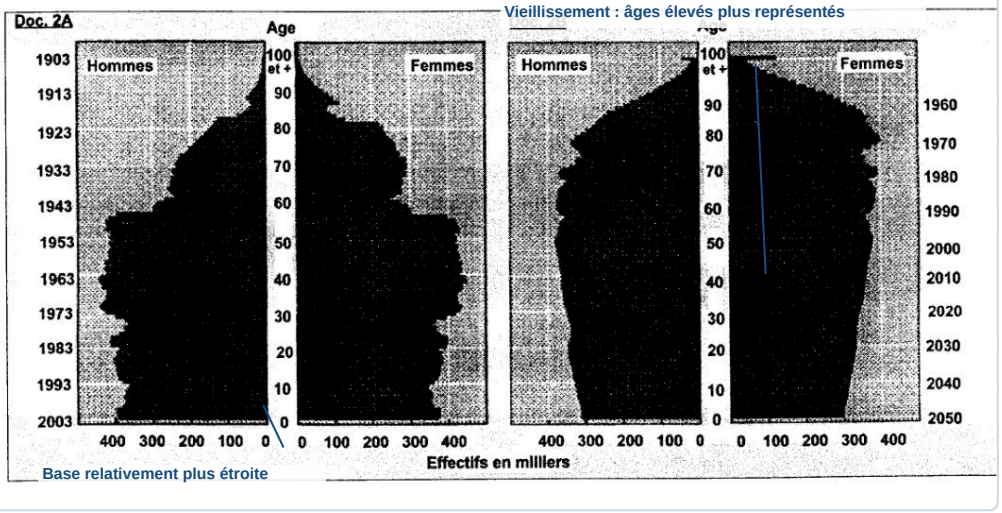
✓ RÉPONSE À RETENIR

En 2050, la base est plus étroite, les âges élevés plus représentés et la pyramide plus régulière qu'en 2003.

Question 5. Indiquer la tendance générale de l'évolution démographique en France et justifier la réponse.

La tendance générale est au vieillissement de la population française. En 2050, les pyramides montrent des effectifs plus importants aux âges élevés et une base relativement plus étroite qu'en 2003. La population âgée prend donc davantage de place dans la structure démographique. Cette évolution est cohérente avec l'allongement de l'espérance de vie évoqué dans le document 3.

Tendance démographique en 2050



✓ RÉPONSE À RETENIR

La population française vieillit : la part des personnes âgées augmente relativement à celle des jeunes.

3. Causes, conséquences et réponses publiques face au vieillissement

L'article de Philippe Bernard traite du vieillissement de la population française, de ses causes et de ses effets économiques et sociaux, notamment après la canicule de 2003. Il évoque aussi les mesures publiques destinées aux personnes âgées dépendantes et les difficultés de leur prise en charge.

Question 6. Présenter les causes de l'évolution démographique évoquée dans le document.

Philippe Bernard présente le vieillissement comme le résultat d'une « double avancée ». Le facteur démographique direct est l'allongement de l'espérance de vie : 75 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes. Le texte l'associe à une évolution sociale : la vieillesse n'est plus nécessairement synonyme de pauvreté. La pauvreté concernait trois retraités sur dix en 1970, contre 5 % en 1997.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le vieillissement s'explique surtout par l'allongement de l'espérance de vie, dans un contexte d'amélioration des conditions de vie des retraités.

Question 7. Expliquer les difficultés économiques et sociales engendrées par cette évolution.

La hausse du nombre de personnes âgées accroît les besoins médicaux et sociaux. Le document relève plusieurs difficultés :

- Les structures d'accueil et de prise en charge de la dépendance sont insuffisantes, et le recrutement du personnel est difficile.
- Après 65 ans, les dépenses de santé sont 2,6 fois supérieures à la moyenne, ce qui pèse sur les comptes sociaux et complique le financement de la santé et de l'APA.
- La maladie d'Alzheimer touche déjà 600 000 à 750 000 personnes. Le texte signale aussi des disparités de retraite et de patrimoine.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le vieillissement accentue les besoins de soins et d'accompagnement, les difficultés de financement et les inégalités entre retraités.

Question 8. Expliquer comment l'État cherche à remédier aux difficultés liées à cette évolution.

1. Après la canicule, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin annonce un plan pour les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées.
2. Il prévoit 30 000 places d'aide à domicile, 10 000 places en maison de retraite et 15 000 soignants supplémentaires.
3. Le financement retenu prévoit, à partir de 2005, la suppression d'un jour de congé ou de RTT pour les salariés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le plan prévoit davantage d’aide à domicile, de places en maison de retraite et de soignants, avec la suppression d’un jour de congé ou de RTT pour financement.

4. Évolution de la proportion des 65 ans et plus dans plusieurs pays

Le document 4 est un graphique d'Eurostat comparant, de 1995 à 2045, la proportion des personnes de 65 ans et plus en Italie, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. Les questions portent sur l'interprétation des courbes et l'ensemble géographique auquel appartiennent ces pays.

Question 9. Décrire ce que montrent les courbes de proportion des personnes de 65 ans et plus dans les pays représentés.

Le graphique suit la proportion des 65 ans et plus de 1995 à 2045. Elle augmente dans les quatre pays, mais selon des rythmes différents. L'Italie et l'Espagne atteignent environ 31 % en 2045. La Suède progresse plus lentement, jusqu'à environ 23 %. Au Royaume-Uni, la proportion monte jusqu'à environ 25 % en 2035, puis reste stable jusqu'en 2045. Les valeurs sont lues approximativement sur les courbes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La part des 65 ans et plus augmente partout. En 2045, elle atteint environ 31 % en Italie et en Espagne, 25 % au Royaume-Uni et 23 % en Suède.

Question 10. Indiquer à quel ensemble géographique appartiennent les pays représentés.

L'Italie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni sont des pays européens. À la date du document, ils sont tous membres de l'Union européenne, y compris le Royaume-Uni, qui en est sorti depuis. L'ensemble géographique demandé est donc l'Europe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ces pays appartiennent à l'Europe.

5. Analyse d’une publicité pour un camping-car Bavaria

Le document 5 est une publicité pour le camping-car profilé Bavaria T68BD, composée d’images et d’un témoignage de René et Nicole, présentés comme de jeunes retraités. Il faut en analyser la nature, l’émetteur, la cible, le produit, l’objectif et les arguments persuasifs.

Question 11. Indiquer la nature du document.

Le document est une publicité commerciale illustrée. Il associe des photographies du camping-car et de ses aménagements, le slogan « Instants de bonheur », la marque Bavaria et le témoignage de deux clients. L’ensemble présente le véhicule de manière attractive et met en avant les plaisirs du voyage et du partage à la retraite, afin d’inciter le lecteur à s’intéresser au modèle proposé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Une publicité commerciale illustrée qui présente le camping-car Bavaria T68BD et cherche à le rendre attractif.

L’émetteur

Question 12.a. Définir l’émetteur du document.

> « René et Nicole » témoignent de leur choix du véhicule, mais ne sont pas l’annonceur principal.

L’émetteur est l’annonceur qui diffuse le message publicitaire pour promouvoir le produit. La marque Bavaria, mise en évidence au bas du document et citée dans le témoignage, signe cette publicité. Le fabricant ou la marque est donc l’émetteur identifiable, tandis que René et Nicole servent de témoins présentés comme des clients satisfaits.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’émetteur est Bavaria, la marque qui signe la publicité et promeut le véhicule.

La cible visée

Question 12.b. Définir la cible visée par le document.

- La cible principale est constituée des retraités et des personnes proches de la retraite.
- Le témoignage de René et Nicole, identifiés comme « jeunes retraités », favorise l’identification de ce public.
- La publicité peut aussi toucher les amateurs de voyages en camping-car, séduits par le confort et la liberté de déplacement présentés.

Le document associe ainsi le véhicule à un mode de vie actif et à des moments partagés pendant la retraite.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La cible principale : les retraités et futurs retraités intéressés par les voyages en camping-car.

Le produit mis en valeur

Question 12.c. Définir le produit mis en valeur dans le document.

Élément présenté	Caractéristique indiquée
Véhicule	Camping-car profilé Bavaria T68BD
Conduite	Châssis Alko
Aménagement	Salon avant, cuisine en L, douche séparée
Équipements et rangement	Réfrigérateur-congélateur de 135 L, rangements en soute et dans le double-plancher

Le produit mis en valeur est donc le camping-car lui-même, présenté à travers ses équipements de conduite, de confort et de rangement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le produit est le camping-car profilé Bavaria T68BD, avec ses équipements et aménagements de confort.

L'objectif du message

Question 12.d. Définir l'objectif du message.

Le message vise à promouvoir le Bavaria T68BD et à convaincre le public ciblé de le choisir, voire de l'acheter. Pour cela, il associe le véhicule à une retraite heureuse et à des moments privilégiés avec les proches. Le témoignage de René et Nicole donne une apparence d'expérience vécue, tandis que la présentation détaillée des équipements apporte des raisons pratiques de préférer ce modèle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'objectif est de promouvoir le Bavaria T68BD et d'inciter les lecteurs ciblés à le choisir ou à l'acheter.

Question 13. En vous appuyant sur les images et le texte, identifier et formuler trois arguments utilisés par le concepteur du document pour atteindre son objectif.

Trois arguments associent le véhicule à des bénéfices concrets et affectifs :

1. **Sécurité de conduite :** le châssis Alko est vanté pour sa tenue de route.
2. **Convivialité :** le salon avant permet de partager des moments avec les proches, idée reprise par le témoignage.

3. **Confort pratique :** cuisine, réfrigérateur-congélateur, douche séparée et nombreux rangements facilitent les séjours. Les photographies et le slogan « Instants de bonheur » renforcent la promesse d'une retraite agréable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les trois arguments : tenue de route, convivialité pour partager des moments et confort des aménagements pour voyager.

6. Les nouvelles pratiques sociales et culturelles des aînés

L'article de Pascale Krémer décrit l'évolution des pratiques sociales et culturelles des personnes âgées, notamment leur vie familiale, associative, leurs loisirs, leurs voyages et leur consommation. Il faut dégager l'idée défendue par l'autrice et la justifier avec trois exemples du texte.

Question 14. Expliquer ce que l'autrice veut montrer et justifier la réponse en citant trois exemples tirés du texte.

Pascale Krémer montre que les retraités ne se replient pas sur eux-mêmes : ils restent engagés dans la vie familiale et sociale, et développent de nouvelles pratiques culturelles et de consommation. Trois exemples le prouvent :

1. Un tiers des retraités reçoit chaque semaine des amis ou de la famille et soutient ses petits-enfants.
2. Près de 30 % des 60-75 ans sont actifs dans une association.
3. Les seniors voyagent beaucoup : ils achètent 60 % des croisières vendues en France et adoptent aussi les nouvelles technologies.

L'autrice nuance ce constat : la participation sociale baisse surtout à partir de 75 ou 80 ans.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les seniors restent actifs dans la vie familiale, associative et culturelle, même si leur participation diminue après 75 ou 80 ans.

7. Développement argumenté sur les conséquences du vieillissement

La consigne présente l'allongement de la durée de vie comme un défi pour l'ensemble de la société. Il faut rédiger un développement structuré d'une trentaine de lignes sur les conséquences économiques et sociales du vieillissement en France, puis donner son avis.

Question VII. Dans un développement structuré d'une trentaine de lignes, montrer que le vieillissement de la population a de nombreuses conséquences sur l'économie et la société françaises, puis donner votre avis sur cette question.

L'allongement de la vie transforme l'économie et les relations sociales. Le vieillissement est un défi, mais aussi une évolution qui comporte des aspects positifs.

Il accroît les besoins de soins et d'accompagnement. Le document 3 souligne les difficultés de recrutement, le manque de structures et le poids croissant des dépenses de santé. Toutefois, les retraités contribuent à l'économie par leurs achats et leurs voyages. Le document 6 montre aussi leur soutien affectif et financier aux petits-enfants, leur engagement associatif et leur participation aux loisirs. Socialement, ces rôles combattent l'isolement, mais la dépendance et le recul de la participation après 75 ans rendent nécessaires des solutions adaptées.

À mon avis, le vieillissement n'est pas une menace en soi. Il faut anticiper les besoins de santé et d'autonomie, tout en reconnaissant l'expérience et la contribution des aînés. Une société juste doit permettre à chacun de vieillir dignement et de rester intégré.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le vieillissement impose d'adapter les soins et l'accompagnement, tout en valorisant la contribution économique, familiale et sociale des aînés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel, session automne 2005, s'intitule « La France face au défi des personnes âgées ». D'une durée de trois heures et de coefficient 3, elle ne porte pas de code sujet imprimé. Tableaux, pyramides des âges, courbes, articles et publicité servent à évaluer les calculs statistiques, l'analyse documentaire, l'argumentation et l'expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour obtenir un pourcentage, diviser l'effectif de la classe par l'effectif total, puis multiplier par 100.
- Une pyramide des âges compare les effectifs selon l'âge et le sexe, et permet d'observer l'évolution de la structure démographique.
- Lire une courbe consiste à repérer la tendance, comparer les pays et étayer les observations par des valeurs.
- Analyser une publicité revient à identifier son émetteur, sa cible, son produit, son objectif et ses arguments.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le tableau, utiliser le total exact et arrondir les pourcentages à la décimale la plus proche.
- Pour le graphique, choisir un format adapté, indiquer les classes d'âge et rendre les pourcentages lisibles.
- Pour comparer les documents graphiques, appuyer chaque constat sur un élément observable et précis.
- Pour le développement, structurer les idées, traiter les conséquences économiques et sociales, puis formuler son avis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage d'une classe d'âge ?

Divisez l'effectif de la classe par l'effectif total de 58 520 698, puis multipliez le résultat par 100. Arrondissez chaque pourcentage à la décimale la plus proche, comme le demande la consigne.

Q : Comment comparer les pyramides des âges de 2003 et de 2050 ?

Comparez les effectifs représentés selon l'âge et le sexe, puis relevez trois différences visibles. Justifiez chacune à partir des pyramides et formulez ensuite la tendance générale de l'évolution démographique.

Q : Comment organiser le développement final, qui vaut 29 points ?

Prévoyez une place importante pour cette question, qui vaut 29 points. Organisez une trentaine de lignes en parties cohérentes, examinez les conséquences économiques et sociales du vieillissement, puis exprimez clairement votre avis.

Q : Comment justifier une réponse à partir des documents ?

Reliez chaque idée à un élément précis : chiffre du tableau, évolution d'une courbe, information d'un article ou détail de la publicité. Pour le développement, mobilisez les documents comme appuis et construisez une argumentation structurée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Fleuriste - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.